

**■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 20-154937**

Vendredi 18 Décembre 2020

Date d'envoi au service éditeur : 18/12/2020  
Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) du 18/12/2020 au 28/01/2021

**Avis faisant référence à cette annonce (0) :**

- > Créer un avis de résultat de marché
- > Créer un avis d'annulation
- > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale

**M1 - Formulaire Avis de marché****Aperçu de l'annonce****Avis de marché**

Département(s) de publication : 59  
Annonce No 20-154937  
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Communauté de Communes des Hauts de Fl.  
Correspondant : tybergheinmarieclaire, 468 rue de la Couronne de Bieme 59380 Bergues. tél. : 03-28-29-09-99 adresse internet : <http://www.cchf.fr>.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics596280.fr>.

*Objet du marché* : **diagnostic technique sur ouvrages d'arts situés sur le territoire CCHF.**  
*Lieu d'exécution* : plusieurs lieux, 59380.

**Caractéristiques principales :**

la présente consultation doit permettre de désigner un prestataire spécialisé dans les diagnostics d'ouvrages d'art.

Le principe est d'établir, pour chaque ouvrage concerné :

- soit un diagnostic initial (ouvrages n°1 et 3 :)
- soit un second diagnostic (ouvrages n° : 2,4 et 5)

Ces diagnostics devront comprendre entre autres :

- l'état apparent de l'ouvrage
- la fiche signalétique de l'ouvrage
- le relevé des désordres constatés accompagné d'une cartographie permettant de les situer
- un dossier photos des principaux désordres
- les travaux d'entretien courants et spécialisés à prévoir en précisant les différents degrés d'urgence
- une estimation sommaire des travaux à prévoir
- une estimation sommaire des éventuelles investigations complémentaires à prévoir.

Il sera établi un rapport de synthèse général de tous les ouvrages permettant la programmation des travaux d'entretien courant, spécialisés et de surveillance si nécessaire et sur une durée minimale de 5 ans.

Ces prévisions devront être sommairement chiffrées

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : éléments de missions :*

- études diagnostic
- études d'avant-projet.

*Des variantes seront-elles prises en compte :* oui.

*Durée du marché ou délai d'exécution :*

à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 et jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2021.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : lors de la remise de la candidature et de l'offre, la forme juridique du groupement est laissée à la libre appréciation des candidats.

Le groupement pourra prendre la forme soit d'un groupement conjoint, soit d'un groupement solidaire.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :*

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Autres renseignements demandés :*

- Autres renseignements demandés : - mémoire technique : il devra notamment détailler la composition de l'équipe qui sera en charge de la prestation ainsi que, par ouvrage, les différents moyens envisagés et le temps d'intervention sur site.

Il contiendra également un planning général d'intervention qui présentera l'enchaînement des visites des ouvrages et de rédaction des rapports.

- les moyens généraux de l'entreprise ainsi que les éventuelles références de l'entreprise pour des prestations similaires.
- une proposition tarifaire sous forme d'un détail estimatif détaillant le montant forfaitaire par ouvrage et le montant forfaitaire du rapport de synthèse général.

L'offre devra également comprendre un descriptif détaillé des prestations prévues par ouvrage.

La proposition tarifaire devra préciser la décomposition de l'offre de base et de l'option, puis des variantes si le candidat le souhaite.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

NON

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 40 %;
- valeur technique : 60 %.

**Type de procédure :** procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :** 28 janvier 2021, à 11 h 30.

**Autres renseignements :**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2020-21.

**Renseignements complémentaires :** les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées. Le candidat établira son offre sur la base stricte des prescriptions du cahier des charges Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base). Les candidats peuvent présenter, conformément à l'article 58 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, une offre comportant une ou plusieurs variantes (2 maximum) qu'ils justifieront et présenteront clairement.

Conformément à l'article R.2151-9 du code de la Commande Publique, l'acheteur exige la présentation d'une variante définie ci-dessous :

-Le prestataire proposera en option obligatoire (variante obligatoire) pour chaque ouvrage, une étude pour déterminer la capacité portante de l'ouvrage.

Cette étude comportera notamment une modélisation de l'ouvrage et des différents cas de charges, l'établissement d'un calcul de charge.

Les candidats sont tenus de présenter une offre pour la variante exigée.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Les documents de la consultation sont téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante : [www.marchespublics596280.fr](http://www.marchespublics596280.fr).

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

les plis doivent être remis au plus tard le 28 janvier 2021. Les plis déposés postérieurement à cette date seront considérés comme étant hors délai.

Conformément aux articles R.2132-7 et R.2132-8 du Code de la commande publique, les candidats devront obligatoirement transmettre leurs propositions de manière électronique.

La plate-forme de dématérialisation à utiliser pour la remise des offres est la suivante : <https://marchespublics596280.fr/>.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 18 décembre 2020.

**Mots descripteurs :** Ouvrage d'art.

### Éléments non publiés

**Éléments de facturation :**

**Numéro d'engagement juridique :** MARCHES\_PUBLICS

**Classe de profil :** Groupement de collectivités

**Siret :** 20004095400014

**Libellé de la facture :** Communauté de Communes des Hauts de FI 468 rue de la Couronne de Bierne 59380 Bergues

**Indexation de l'annonce :**

**Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :** 28 janvier 2021

**Objet de l'avis :** diagnostic technique sur ouvrages d'arts situés sur le territoire cchf

**Nom de l'organisme :** Communauté de Communes des Hauts de FI

**Critères sociaux ou environnementaux :** Aucun



CONS3993582

